

Un moratoire le temps que le Ministère fasse ses devoirs

La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), qui regroupe près de 18 000 profs de cégep, soit leur vaste majorité, dénonce l'absence de vision et de planification entourant la démultiplication de centres d'études collégiales sans analyse approfondie de leur impact sur le réseau ni sur la qualité du milieu de vie offert aux étudiantes et aux étudiants. La FNEEQ-CSN s'inquiète particulièrement des répercussions que pourrait avoir le projet de centre d'études collégiales à Vaudreuil-Dorion, qui n'a pas reçu à ce jour l'aval du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Ce projet, porté par les cégeps John Abbott, Valleyfield et Gérald-Godin, ne repose sur aucune évaluation sérieuse : il s'appuie entre autres sur un simple sondage d'intérêt, et semble surtout correspondre à une volonté de s'approprier un territoire dans une course des établissements pour accaparer des « parts du marché » collégial. Il y a donc lieu de se questionner sur la rigueur de la démarche, qui relègue à l'arrière-plan la notion de projet éducatif sensé et réfléchi.

L'ouverture du centre d'études collégiales à Vaudreuil-Dorion ne servira qu'à déplacer un effectif étudiant qui dispose déjà d'un choix intéressant d'établissements. C'est pourquoi nous croyons que le projet devrait être mis en veilleuse en attendant d'en démontrer la pertinence à long terme. Pour ce faire, il faudrait analyser la hausse de l'effectif étudiant prévu ainsi que son caractère pérenne et la capacité d'accueil des cégeps environnants actuels, mais aussi se pencher, notamment, sur les modes de transport disponibles ou projetés dans ce secteur. Il faut noter qu'en 2014, le MEES avait précisément refusé des projets de centres d'études collégiales dans cette région, concluant qu'elle était déjà bien desservie. Pour 2021, le MEES projette un effectif étudiant semblable à celui de 2014. Comment conclure autrement qu'en affirmant que la région est toujours bien desservie ?

De plus, l'ouverture d'un nouveau centre d'études collégiales à Vaudreuil-Dorion aurait un impact certain sur les conditions d'apprentissage et d'enseignement, particulièrement sur la qualité des services aux étudiantes et aux étudiants, sur l'environnement d'apprentissage et sur les conditions de travail des différentes catégories de personnel. Or, un établissement d'enseignement doit offrir un véritable milieu de vie et il revient au MEES d'y veiller. L'accessibilité ne peut servir de prétexte dans le cas de Vaudreuil-Dorion, alors qu'elle se révèle un facteur clé dans le cas de centres d'études comme ceux de Chibougamau ou de Mont-Laurier.

L'improvisation et l'expérimentation n'ont pas leur place quand il s'agit de la structure du réseau collégial. Le MEES a la responsabilité sociale, politique et économique de s'opposer à tout développement qui nuirait à la cohérence du réseau collégial. Aussi, nous demandons la mise en place d'un comité national tripartite (FNEEQ-CSN, Fédération des cégeps et MEES) qui conviendrait de balises nationales pour l'ouverture d'un centre d'études collégiales et qui analyserait tout projet de cette nature avant de recommander ou non sa poursuite. En attendant de disposer de ces balises, un moratoire sur les autorisations d'ouverture de nouveaux centres d'études collégiales ou de points de service permettrait de maintenir la cohérence du réseau collégial. Ce réseau est la pierre angulaire qui a permis à des milliers de Québécoises et de Québécois d'accéder à des études supérieures et nous ne saurions le laisser aller à la dérive sans réagir.